

Fès, le 15/11/2023

Note FC n°02/2023

Le Directeur par intérim de l'Ecole Nationale des Sciences Appliquées de Fès informe tous les coordonnateurs des formations continues ouvertes au titre de l'année universitaire 2023-2024, que la liste définitive des nouveaux inscrits ne sera valable qu'après dépôts des procès-verbaux de sélection dûment signés par les équipes pédagogiques et les dossiers d'inscription au Service des Affaires Estudiantines avant le 31/12/2023.

